



RAPPORT DE GESTION

2025

Commune de Matran



TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL	3
ADMINISTRATION	5
Conseil communal.....	5
Délégations officielles.....	6
Assemblée communale	8
Commissions diverses	10
Commission financière.....	10
Commission d'aménagement.....	10
Commission des naturalisations	11
Commission des routes	11
Commission de l'énergie et de l'environnement.....	12
Commission d'intégration et d'accompagnement.....	12
Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément.....	13
Commission Matr'évènements.....	13
Commission des Juniors.....	13
Commission Seniors.....	14
Commission de bâtisse de l'école	15
Personnel communal.....	16
Administration	16
Service technique	16
Voirie	16
Conciergerie	16
Déchetterie	16
Accueil extrascolaire (AES)	17
Soutien scolaire	17
Animation jeunesse	17
Renseignement sur la population	18
FINANCES	19
Comptes de résultats.....	19
Comptes des investissements	20
ECOLE	21
Liste des enseignants – Site scolaire de Matran.....	21
Année scolaire 2024-2025	21
Année scolaire 2025-2026	21
Conseil des parents – Site scolaire de Matran.....	22
Aide aux devoirs.....	22
AES.....	23
Transport scolaire	23
ORDRE PUBLIC.....	24

Police intercommunale ACoPol	24
Police du feu – Bataillon Sarine.....	25
CULTURE.....	26
Les Rencontres de folklore internationales	26
Coriolis Infrastructures	27
SPORTS ET LOISIRS	28
Les sociétés locales	28
Sentiers pédestres	29
Manifestations villageoises.....	29
ECONOMIE ET TOURISME	32
AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS.....	33
Service social de Villars-sur-Glâne.....	33
MFI de Caritas.....	33
Activités pour les aînés.....	33
Accueil de la petite enfance.....	34
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS	35
Les constructions 2025 en chiffres	35
Demande de permis en procédure simplifiée	35
Demande de permis en procédure ordinaire	36
EAU POTABLE ET EAUX USEES.....	37
Eau potable	37
Eaux usées	38
MOBILITE.....	39
CIMETIERE	40
DECHETS MENAGERS ET VOIRIE.....	41
Déchets ménagers	41
Voirie et conciergerie.....	42

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Chères Matranaises et chers Matranais,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2025. Ce document a été rédigé conformément à l'article 19 de la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales.

Cette publication complète l'information à la population matranaise, publiée au travers des différents canaux tels que le Matr'en Cause, les tout-ménages, l'application iSarine et le site internet. Dans un souci écologique, ce document est mis à disposition dans un format digital. Sur demande, l'administration imprimera le document pour l'envoyer aux personnes ne disposant pas d'accès à Internet.

Activités du Conseil communal

Gestion :

Le Conseil communal, en 38 séances ordinaires du lundi entre 18h30 et 20h00 en moyenne, a traité :

- des affaires courantes ;
- des dossiers présentés par l'un ou l'autre des dicastères ;
- des dossiers en vue des séances de l'Assemblée communale.

Une séance extraordinaire a été agendée pour :

- la préparation du budget 2026.

Les conseillers/conseillères, au titre de délégués de notre commune aux assemblées des délégués ou de représentants aux comités, ont assisté :

- aux nombreuses séances de commission et/ou de comité en lien avec leur dicastère respectif ;
- aux assemblées générales.

Représentation :

Le Conseil communal a :

- organisé la réception des nouveaux habitants ;
- organisé le repas des aînés et le souper du personnel ;
- tenté sans succès d'organiser la réception des jeunes citoyens (promotion civique) ;
- participé aux festivités des sociétés locales sportives et culturelles.

L'année 2025 a été marquée par :

- L'achèvement de nombreux chantiers ouverts durant la législature, dont le réseau du chauffage à distance (CAD) ;
- Mené à bien la création d'une crèche dans le quartier de Champ-Riond et la mise au point des règlements et documents (toujours en attente de validation par les autorités cantonales) liés à l'accueil extrafamilial de la petite enfance ;
- La poursuite du chantier de la nouvelle école impliquant de nombreuses séances de la commission de bâtisse ;
- La fin des travaux du nouveau quartier de **Champ-Riond**, du giratoire et des deux arrêts de bus ;
- L'achèvement quasi-complet du renouvellement de nos réseaux d'eau ;
- L'ouverture de la nouvelle halte Avry-Matran avec son chemin d'accès, et le maintien de la fréquence des bus de la ligne 11 à quatre bus par heure ;
- La rénovation complète de l'éclairage public et du terrain de foot.

Sur le plan financier, les comptes 2025 présentent un résultat largement positif dû à des recettes généralement en hausse et une rentrée fiscale majeure et inattendue liée à une transaction immobilière. La prudence de la budgétisation et l'application des mêmes principes d'année en année s'avèrent judicieuses. Le détail des comptes se trouve dans le chapitre correspondant.

Le Conseil communal essaie de répondre positivement aux nombreuses sollicitations. Il s'investit également intensément pour faire avancer et aboutir les nombreux projets en cours. Cela est rendu possible grâce aux efforts de tous les acteurs qui œuvrent d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de notre village. C'est pourquoi le Conseil communal tient à adresser ses remerciements au personnel communal, aux participants aux Assemblées communales et aux membres des différentes commissions pour l'important travail accompli durant cette année. N'oublions pas les acteurs de la vie villageoise qui font vivre notre commune : les sociétés locales, les restaurateurs, les commerces, les entreprises, ainsi que les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter. Qu'ils en soient également remerciés.

Le Conseil communal remercie également toutes les citoyennes et tous les citoyens de Matran pour leur confiance et pour leur participation à la vie locale, à son essor, à sa visibilité ainsi qu'à sa notoriété.



ADMINISTRATION

Conseil communal

Syndic : M. François Butty

Vice-syndic : M. Bernard Chassot

Répartition des dicastères :

François Butty, Syndic

Administration
Mobilité
Agriculture

Bernard Chassot, vice-syndic

Aménagement du territoire et constructions
Approvisionnement et protection des eaux
Endiguement
Economie

Dominique Chenaux, conseiller communal

Santé et affaires sociales
Intégration
Forêts

Jean-Luc Dumoulin, conseiller communal

Finances
Cimetière

Simon Gabaglio, conseiller communal

Enseignement et formation
AES
Bibliothèque
Culture
Sociétés locales

Christophe Pierret, conseiller communal

Voirie
Déchetterie
Energie
Nature et environnement
Protection de la population

Francesca Venteicher, conseillère communale

Bâtiments
Infrastructures sportives
Police intercommunale
Routes
Service du feu

Délégations officielles

M. François Butty	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de l'assemblée des délégués de l'ASEV (Association de communes pour l'exploitation de la STEP à Villars-sur-Glâne)
M. Bernard Chassot	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre de la CAME de l'Agglomération de Fribourg Membre de la CARME de l'Agglomération de Fribourg Vice-Président de l'Association Intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne ASEV. Délégué auprès du CEFREN et membre de la commission financière
M. Dominique Chenaux	Membre de l'Assemblée des délégués du Réseau Santé Sarine (RSS) Membre de l'Assemblée des délégués de Forêts Sarine Membre du Conseil d'administration de la Coopérative de la Résidence de l'Arney. Membre de la Commission sociale de Villars-sur-Glâne Membre de l'Assemblée des délégués d'ACoPol Président de l'association Matr'Envol
M. Jean-Luc Dumoulin	Membre du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg Membre du comité de direction de Coriolis Infrastructures Membre du Conseil d'administration de la société coopérative de la Résidence de l'Arney
M. Simon Gabaglio	Délégué auprès de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) Membre de l'Assemblée des délégués de la Bibliothèque régionale d'Avry (BRA) Membre de la Commission scolaire de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF) Membre de l'Assemblée des délégués de Coriolis Infrastructures Membre du Bureau intercommunal du cercle scolaire d'Avry-Matran Membre du comité de l'association Matr'Envol

M. Christophe Pierret

Membre du Comité de l'Agglomération de Fribourg
Délégué à l'Entente intercommunale « SACCO »
Membre de l'Assemblée des délégués de la SAIDEF
Représentant de l'Entente intercommunale des
stands de tir Prez et environs
Membre de l'Assemblée des délégués de Coriolis
Infrastructures

Mme Francesca Venteicher

Membre du comité de direction de l'ACoPol
Membre du COPIL de la future route Marly-Matran



Assemblée communale

L'assemblée communale est composée des citoyens actifs qui ont leur domicile politique à Matran. L'assemblée a notamment les attributions principales suivantes :

- Elle adopte les règlements de portée générale.
- Elle exerce les compétences qui lui sont déléguées en vertu de la loi sur les finances communales.
- Elle adopte les statuts d'une association de communes.
- Elle surveille l'administration de la commune.

L'assemblée communale a été convoquée à trois reprises, à savoir le 7 mai 2025, le 18 septembre 2025 et le 16 décembre 2025.

L'assemblée du **7 mai 2025** a réuni 67 citoyens et a :

- approuvé les comptes 2024 ;
- approuvé le projet d'étude de rénovation/transformation de l'ancienne école en deux appartements et la construction d'un nouveau bâtiment comprenant deux logements et un cabinet médical de groupe (parcelle communale RF 22) ;
- adopté le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value ;
- adopté la modification du règlement concernant les places d'accueil préscolaire ;
- choisi l'organe de révision des comptes 2025 à 2027 ;

Le Conseil communal a donné des informations concernant la crèche Matr'Envol et le chantier de la nouvelle école. Il a également communiqué des informations sur les travaux des arrêts de bus Tire, Village et Ecole et sur les travaux du chauffage à distance et de la mise en séparatif du sentier du Millénium. Il a encore informé les citoyens que le mandat pour l'assainissement de l'éclairage public a été attribué au Groupe E et a donné des informations au sujet de l'éclairage du terrain de football. Pour terminer, il a effectué le tirage au sort pour le gagnant du concours du Matr'en Cause.

L'Assemblée du **17 septembre 2025** a réuni 34 citoyens et a :

- adopté un nouveau règlement communal relatif à la mise à disposition et au subventionnement des places d'accueil préscolaire ;
- adopté un nouveau règlement communal relatif à la mise à disposition et au subventionnement des places d'accueil extrascolaire (AES) et pris connaissance du règlement d'application de l'accueil extrascolaire (AES) ;
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 230'000.- pour l'aménagement du Parc de l'Ecole ;

Le Conseil communal a donné des informations sur le remplacement des couverts existants devant la halle de gym et la réalisation d'un nouveau préau, et sur la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Il a également communiqué sur les travaux de déplacement de l'arrêt de bus Glycines à Ecole. Pour terminer, il a informé la population de la date de la prochaine Assemblée communale.

L'Assemblée du **16 décembre 2025** a réuni 55 citoyens et a :

- approuvé l'acquisition d'un logiciel pour l'accueil extrascolaire pour CHF 6'000.- par année ;
- Approuvé le crédit d'investissement de CHF 320'000.- pour le remplacement des couverts existants et aménagement d'un préau ;
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 285'000.- pour le remplacement du camion de la voirie ;
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 550'000.- pour l'assainissement et la mise en séparatif du collecteur des eaux usées du secteur Ecole-Forge ;
- approuvé le budget de résultats et d'investissement 2026 ;
- approuvé la révision intégrale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS) adopté par l'assemblée des délégués du 18 septembre 2025 ;

Le Conseil communal a effectué le tirage au sort pour les gagnants des deux derniers concours du Matr'en Cause.



Commissions diverses

Commission financière

La Commission financière est un organe dont l'ensemble des membres est élu par l'assemblée communale. Elle est totalement indépendante du Conseil communal et n'a aucun rôle politique ni pouvoir décisionnel.

Elle est chargée d'examiner le budget et les comptes de la commune, ainsi que les investissements prévus et les mises à jour du plan financier. Elle fournit alors un préavis à l'assemblée communale, afin que celle-ci puisse débattre et décider en toute connaissance de cause. Finalement, elle examine les propositions de modification des taux d'impôt, ainsi que les règlements communaux impliquant des taxes et redevances.

En 2025, la Commission financière s'est réunie à six reprises.

Membres

Président	Christian Nobs
Vice-président	Michel Waeber
Secrétaire	Joël Frossard
Membre	Sophie Barrelet
Membre	Alberto Lamas

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement de cette législature s'est constituée en 2021. En 2025, cette dernière s'est réunie à une reprise uniquement pour que les membres soient informés de l'avancement des divers gros dossiers en cours. Aucun préavis n'a été établi.

Membres

Président	Bernard Chassot
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	François Butty
Membre	Francesca Venteicher
Membre	Pascal Angéloz
Membre	Philippe Barras
Membre	Rémi Clément
Membre	Yannick Ferrari

Commission des naturalisations

Depuis décembre 2008, la commune de Matran dispose d'une commission des naturalisations dont la tâche principale est d'entendre les requérants au droit de cité matranais sur leurs motivations à obtenir la nationalité, leur parcours de vie, leurs habitudes et leur connaissance du tissu social et culturel de la commune et du canton.

Sur la base de ces auditions, la commission rend un préavis à l'attention du Conseil communal quant au degré d'intégration.

Membres

Président	Simon Gabaglio
Secrétaire	Catherine Charpié
Membre	Dominique Chenaux
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Christine Lebrun
Membre	Suzanne Le Fort
Membre	Christiane Mojica

En 2025, la Commission des naturalisations ne s'est pas réunie, faute de requêtes à traiter.

Commission des routes

Dans le courant de 2022, le cadre d'action de la commission des routes a été étendue aux aspects des nuisances induites par le trafic routier et son périmètre augmenté des deux routes cantonales et de l'autoroute.

La commission des routes s'est réunie à trois reprises durant l'année 2025, essentiellement pour faire le point sur l'avancement des travaux. Il est à noter qu'à fin 2023, vu les très nombreux travaux de génie civil dans le village, il avait été décidé de surseoir à la mise en place du projet pilote de mesures des charges de trafic (direction, genre de véhicules, vitesse) et des nuisances (bruit, microparticules) et des travaux de la commission des routes. Ce projet sera repris ultérieurement.

Membres

Président	Francesca Venteicher
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	François Butty
Membre	David Berclaz
Membre	Henry Dorthe
Membre	René Ducry (démission au 30.06.2025)
Membre consultatif	Julien Gonin (ACoPol)

Commission de l'énergie et de l'environnement

Les défis de cette Commission sont de poursuivre les efforts en matière d'économie d'énergie, de s'occuper des aspects environnementaux qui ont eux aussi un lien direct avec les énergies, par exemple pour l'aspect des transports de nos divers déchets. Dans le cadre du budget 2025, elle a proposé la mise en place de collecteurs pour déchets, projet qui a été refusé par l'Assemblée communale.

En 2025, la Commission de l'énergie et de l'environnement s'est réunie à deux reprises.

Membres

Président	Christophe Pierret
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Bernard Chassot
Membre	Pascal Angéloz
Membre	Francis Baeriswyl
Membre	Michel Diot
Membre	Alberto Ferreiro
Membre	Gérard Guex

Commission d'intégration et d'accompagnement

La commission d'intégration et d'accompagnement a pour but d'accompagner et de faciliter le processus d'intégration de la Maison de Formation et d'Intégration de Caritas Suisse et d'inclure ses pensionnaires au sein de notre village.

En 2025, la commission d'intégration et d'accompagnement s'est réunie à 5 reprises et a participé à trois événements : une présentation du village aux réfugiés, ainsi qu'une visite du Laténium à Marin et une sortie au Lac-Noir en hiver. Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la ComIA et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 28 septembre. Près de 240 personnes y ont participé.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Emma Dietsche
Membre	Michel Diot
Membre	Fatma Djemal
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Manel Labidi



Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément

L'objectif de cette commission est de poursuivre le développement des sentiers pédestres et des zones d'agrément de notre commune.

En 2025, la commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément s'est réunie à trois reprises. Elle a pris connaissance du projet de modification du parc de l'école de Matran. La sécurité des sentiers pédestres a été contrôlée et corrigée. Le sentier didactique à la Glâne des hommes a été terminé avec la pose des panneaux d'information et l'engazonnement du sentier.

Membres

Président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Catherine Charpié
Membre	Gabriel Donzallaz
Membre	Daniel Guillet
Consultant	Florent Borcard

Commission Matr'évènements

Cette commission a été créée au début de la nouvelle législature 2021-2026, en remplacement de la commission des loisirs et de la commission Matran Bouge. Son objectif est d'organiser divers événements et manifestations dans la commune afin d'animer le village.

En 2025, la commission Matr'évènements s'est réunie à dix reprises et a organisé trois événements principaux avec le soutien logistique de la Jeunesse : Matr'en Fête le 24 mai, Matr'en Ciné – spécial « Halloween » le 31 octobre et la St-Nicolas le 7 décembre. Cette année, la commission a également sollicité la participation des citoyens pour proposer pas moins de 13 fenêtres de l'Avent entre le jeudi 4 et le dimanche 21 décembre.

Membres

Membre	Simon Gabaglio
Membre	Francesca Venteicher
Membre	Nasser El Betjali
Membre	Manel Labidi
Membre	Charlotte Macorigh
Membre	Yolanda Mühlethaler (démission au 08.01.2025)
Membre	Maude Papaux
Membre	Nadia Rérat

Commission des Juniors

La commission des Juniors organise des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes (de 0 à 16 ans) du village, en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

En 2025, la commission des Juniors a siégé à six reprises. Elle a organisé un « event » piccolo pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans (le picco-Rallye), neuf activités gratuites pour les 6 à 12 ans telles qu'une journée de ski, une sortie au Swiss vapeur park, deux soirées « comme les grands », une matinée « à la pêche », une activité « confection de bougie » avec la MFI – Caritas ou encore la confection d'un cadeau pour les participants au Noël des aînés. Au total,

la commission a dénombré 133 inscriptions toutes activités confondues (77 jeunes). La commission a également engagé un second animateur socioculturel pour renforcer l'encadrement des soirées d'accueil libre pour les jeunes de la 8^H jusqu'à la 11^H, qui réunissent en moyenne 19 jeunes deux vendredis par mois de 18h à 22h. La commission édite également deux magazines bimestriels, le « Piccolo Mag » et le « Junior Mag » distribué à 18 exemplaires en 2024-2025 et à 64 exemplaires en 2025-2026.

Membres

Membre	Simon Gabaglio
Membre	Dilek Akdag
Membre	Galina Bulliard
Membre	Fatma Djemal
Membre	Manel Labidi
Membre	Christelle Kiley Simonetti
Membre	Florent Simonetti

Commission Seniors

15 % de la population matranaise est âgée de 65 ans et plus. Ce chiffre devrait grimper à 17 % en 2040. Assumant son statut de village dynamique et innovant, Matran passe la vitesse supérieure pour répondre aux besoins croissants de cette tranche d'âge. Dans ce contexte elle élabore des mesures concrètes pour ancrer la place des seniors dans le village. Le rapport sénior+ a été le fil conducteur des travaux de la commission des seniors en 2025.

En 2025, la commission des seniors s'est réunie à onze reprises. Elle a organisé le repas gourmand des aînés une fois par mois et l'après-midi de pétanque, deux fois par mois. Une visite des personnes de 75 ans et plus, qui ne participent pas aux activités du village, a été organisée. Cela a permis de présenter les activités des seniors à Matran et également de constater que les seniors se plaisent à Matran. Le Noël des aînés a toujours plus de succès tout comme les après-midis de pétanque.

Membres

Membre	Dominique Chenaux
Membre	Philippe Barras
Membre	Paul Haas
Membre	Christine Lebrun
Membre	Henri Marchon
Membre	Béatrix Pigeon
Membre	François Roubaty

Commission de bâtisse de l'école

La commission a encadré le bureau d'architectes STUDIO4 dans l'élaboration du projet. Elle a informé le Conseil communal sur l'avancement du projet et s'est impliquée dans le pilotage financier afin que le crédit d'étude soit respecté.

Elle conseille le Conseil communal sur les attributions des mandats aux divers corps de métier.

Cette commission est constituée de membres issus du corps enseignant, de la commission financière, de la commission de l'énergie, du conseil des parents, de citoyens, de membres de l'exécutif et d'un représentant du service technique, de la manière suivante :

Membres

Président	Nicolas Rérat
Vice-président	Dominique Chenaux
Secrétaire	Lorenzo Guzzinati
Membre	Simon Gabaglio
Membre	Jean-Pierre Andrey
Membre	Sahbi Bouassida
Membre	Joël Frossard
Membre	Thierry Genoud (démission au 30.06.2025)
Membre	Vincent Genoud
Membre	Cédric Golay
Membre	David Mantel

En 2025, la commission de bâtisse s'est réunie à sept reprises.

Les travaux de la commission se poursuivent pour ces nouvelles étapes de démolition, construction puis transformation, durant lesquelles elle aura à faire des choix importants, tout en tenant le budget et impliquant correctement le Conseil communal, tout en informant les élèves, les parents d'élèves, les professeurs et la population.



Personnel communal

La commune emploie de nombreux collaborateurs avec des statuts différents en fonction de leur taux d'activité principalement.

Administration

Olivier Pillonel, secrétaire et caissier communal

Laurence Schafer, collaboratrice administrative, responsable de la facturation et des impôts

Lysiane Egger, collaboratrice administrative, responsable du contrôle de l'habitant

Mireille Mauron, collaboratrice administrative, secrétaire du service technique

Justine Guillet, collaboratrice administrative

Ange Tercier, apprentie employée de commerce 2^{ème}-3^{ème} années

Méline Probst, apprentie employée de commerce 1^{ère}-2^{ème} années

Service technique

Lorenzo Guzzinati, responsable du service technique

Christophe Tornare, responsable adjoint du service technique

Voirie

Florent Borcard, collaborateur d'exploitation et responsable de la voirie

André Suard, collaborateur d'exploitation et responsable de la déchetterie

Michel Carrel, collaborateur d'exploitation dès le 1^{er} juillet 2023

Jonathan Devaud, apprenti agent d'exploitation 2^{ème}-3^{ème} années

Conciergerie

Hervé Cuennet, concierge

Elodie Suard, concierge

Déchetterie

Solange Koller, auxiliaire responsable

Laurent Mettraux, auxiliaire responsable remplaçant

Colin Burri, auxiliaire

Etienne Fuchs, auxiliaire (jusqu'au 30 avril 2025)

Simon Rérat, auxiliaire (jusqu'au 31 août 2025)

Mirco Pinto, auxiliaire (jusqu'au 6 septembre 2025)

Jaquier Marylin, auxiliaire (jusqu'au 30 septembre 2025)

Oriane Rérat, auxiliaire (jusqu'au 30 septembre 2025)

Maxime Chobaz, auxiliaire (jusqu'au 31 octobre 2025)

Thomas Luginbühl, auxiliaire (dès le 1^{er} avril 2025)

Tamara Roux, auxiliaire (dès le 16 septembre 2025)

Charlotte Raemy, auxiliaire (dès le 1^{er} octobre 2025)

Rémy Genoud, auxiliaire (dès le 1^{er} octobre 2025)

Accueil extrascolaire (AES)

Maude Schouwey, responsable

Victoria Speciale, intervenante

Janique Gross, intervenante (dès le 1^{er} mai 2025)

Nuray Akinci, animatrice (dès le 1^{er} octobre 2025)

Muriel Carrel, auxiliaire

Manel Labidi, auxiliaire

Perraud Lydie, apprentie 1^{ère}-2^{ème} années

Soutien scolaire

Marissa Kupper, auxiliaire

Chloé Zosso, auxiliaire (jusqu'au 30 juin 2025)

Rémi Egli, auxiliaire (jusqu'au 30 juin 2025)

Charlotte Raemy, auxiliaire (dès le 1^{er} octobre 2025)

Victoria Raemy, auxiliaire (dès le 1^{er} octobre 2025)

Manon Genoud, auxiliaire (dès le 1^{er} octobre 2025)

Animation jeunesse

Estelle Coderey, animatrice socioculturelle

Frédéric Rebeaud, animateur socioculturel (jusqu'au 30 septembre 2025)



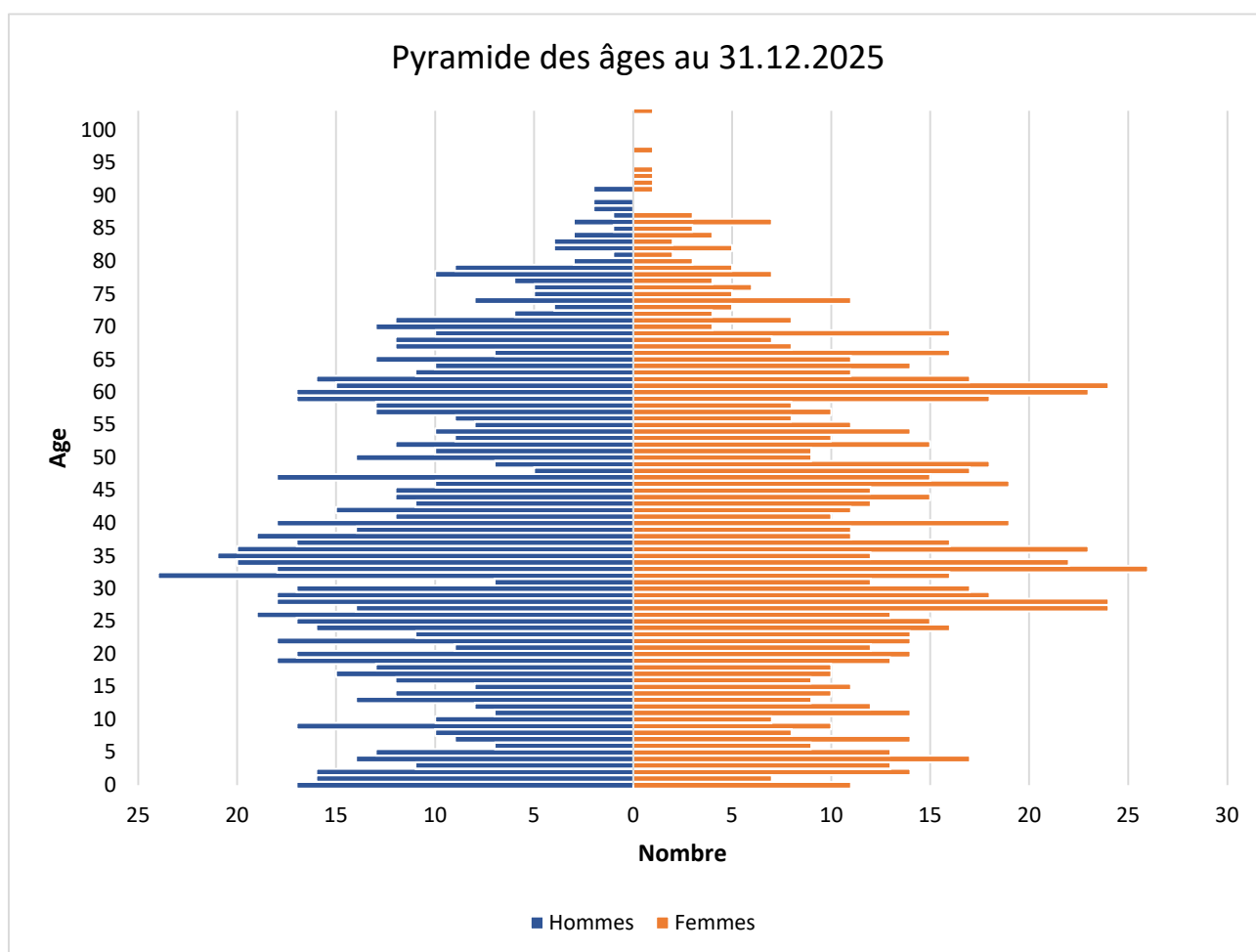
Renseignement sur la population

En 2025, la population de Matran a passé le cap symbolique des 2'000 habitants qui marque une nouvelle étape dans le développement démographique du village, qui connaît une croissance soutenue depuis plusieurs années. La population a passé de 1'910 habitants au 1^{er} janvier à 2'095 habitants au 31 décembre, soit une hausse de 185 personnes, ce qui représente une croissance 9,7 %. Cette évolution résulte de 417 arrivées (dont 26 naissances) et de 232 départs (dont 3 décès).

A la fin de l'année 2025, la composition de la population se présente ainsi : 1'501 suisses, répartis comme suit : 95 bourgeois de Matran, 935 autres fribourgeois et 471 autres confédérés, ce qui représente 71.64 % de la population totale. Les 594 étrangers sont quant à eux issus de différentes nationalités, avec la communauté portugaise en tête (155 personnes), suivie par des ressortissants de France (88), d'Italie (75), du Kosovo (29), d'Espagne (24), de Turquie (19) et de Tunisie (11). Il est important de souligner que les résidents de la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas Suisse sont inclus dans ces chiffres, mais ne figurent pas dans le calcul de la population légale. Cette distinction est importante, car c'est la population légale qui sert de base au calcul des charges liées facturées par le canton ou les associations de communes.

En termes de répartition par genre, la population se compose de 1'043 hommes et 1'052 femmes.

Ci-dessous se trouve la pyramide des âges représentative de la commune.



FINANCES

Comptes de résultats

Le bouclage des comptes 2025 dégage un bénéfice de **CHF 1'143'830.83** alors qu'un déficit de CHF 191'400.00 ressortait du budget 2025, soit un écart de CHF 1'335'230.83.

Le résultat de l'exercice comptable 2025 est excellent et s'explique principalement par une recette extraordinaire de CHF 600'000.00 liée à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales 2024.

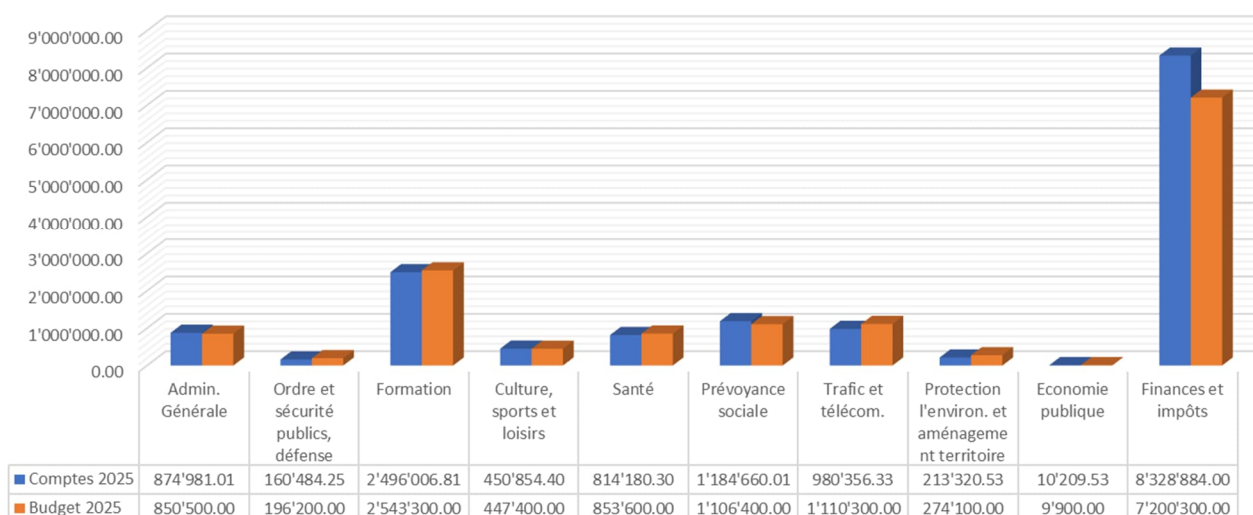
Il faut relever également des rentrées fiscales supérieures aux prévisions budgétaires s'agissant des droits de mutations (+ CHF 280'000.-) ainsi que pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales 2025 (+ CHF 250'000.-). Cet impôt, lié au bénéfice des sociétés situées sur le territoire communal, était pourtant en constante diminution ces dernières années suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises.

Il sera intéressant d'observer si cette tendance à la hausse se confirmera durant les prochaines années. Pour rappel, une provision avait été constituée pour atténuer les effets de cette réforme dont le solde s'élève encore à CHF 500'000.00 au 31.12.2025. Il n'est toutefois pas nécessaire de prélever dans cette provision dans le cadre du bouclage des comptes 2025.

Par ailleurs, les dépenses ont globalement bien été maîtrisées en comparaison avec les montants portés au budget. Il faut également tenir compte de certains crédits budgétés qui n'ont pas été utilisés durant l'exercice comptable 2025.

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration générale	922'482.26	47'501.25	903'800.00	53'300.00	859'148.28	52'569.46
Ordre et sécurité publics, défense	205'802.70	45'318.45	239'900.00	43'700.00	376'391.34	41'770.35
Formation	2'768'909.09	272'902.28	2'782'800.00	239'500.00	2'626'943.64	252'059.02
Culture, sports et loisirs	452'725.40	1'871.00	449'300.00	1'900.00	492'266.62	20'798.10
Santé	817'480.40	3'300.10	858'600.00	5'000.00	820'218.10	6'233.00
Prévoyance sociale	1'241'679.11	57'019.10	1'162'500.00	56'100.00	1'025'734.48	20'222.50
Trafic et télécommunications	1'039'295.63	58'939.30	1'221'400.00	111'100.00	990'628.81	64'266.05
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'352'230.22	1'138'909.69	1'170'600.00	896'500.00	1'270'075.34	1'033'026.94
Economie publique	64'565.33	54'355.80	66'400.00	56'500.00	73'906.73	75'118.25
Finances et impôts	531'596.80	8'860'480.80	596'300.00	7'796'600.00	311'890.60	7'656'745.02
Totalisation	9'396'766.94	10'540'597.77	9'451'600.00	9'260'200.00	8'847'203.94	9'222'808.69
	1'143'830.83			191'400.00	375'604.75	

Comparaison entre le budget et les comptes 2025



Comptes des investissements

Les dépenses nettes relatives aux investissements 2025 s'élèvent à CHF 5'082'362.42 alors que le budget prévoyait des dépenses de l'ordre de CHF 6'149'500.00.

Les dépenses principales engagées en 2025 concernent naturellement la transformation de l'école à hauteur de CHF 3'170'000.00 mais aussi la crèche à Champ-Riond pour un peu plus de CHF 620'000.00.

Ces comptes des investissements comprennent également les montants dépensés pour les principaux crédits d'investissement votés ces dernières années tels que l'assainissement de l'éclairage public et celui du terrain de football, la mise aux normes des arrêts de bus et le déplacement de l'arrêt « Glycines » ainsi que la réfection et le remplacement de conduites et collecteurs de nos réseaux d'eau.

On y retrouve aussi les dernières dépenses liées à certains crédits d'investissement comme la mise en place de la « zone 30 » ou la construction du nouveau giratoire de Champ-Riond.

Il faut relever que le coût final à la charge de la Commune de la mise en place d'un giratoire et aménagement de deux arrêts de bus sur la route cantonale (Champ-Riond), projet voté en 2019, est finalement plus élevé que prévu pour un montant de quelque CHF 106'000.00. Ceci s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de construction subie ces dernières années, surtout à la suite de la guerre en Ukraine et par quelques aménagements supplémentaires non prévus lors de la planification de cet important objet.

Ce ne sont pas moins de 15 investissements pour lesquels les décomptes finaux ont pu être établis en 2025 et dont les coûts se sont globalement avérés inférieurs aux montants projetés.



ECOLE

Liste des enseignants – Site scolaire de Matran

Depuis 2019, l'école de Matran et l'école d'Avry-sur-Matran forme un cercle scolaire unique. Seules les informations relatives aux enseignants œuvrant sur le site scolaire de Matran sont reprises ci-dessous.

Année scolaire 2024-2025

1-2 ^H C	Martine Dumolard et Delphine Gachet
4 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
5 ^H	Vincent Genoud et Delphine Gachet
6 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
7 ^H	Thierry Bigler
8 ^H	Thierry Genoud et Lorna Zorrinho Aboim
AC	Angélique Salles

Année scolaire 2025-2026

1-2 ^H C	Martine Dumolard, Delphine Gachet et Zoé Andrey
3-4 ^H	Liselotte Descloux et Nathalie Weissbaum
5 ^H	Corinne Andrey et Véronique Guinard
6 ^H	Vincent Genoud et Delphine Gachet
7 ^H	Lorna Zorrinho Aboim et François Pillier
8 ^H	Thierry Bigler
AC	Angélique Salles



Conseil des parents – Site scolaire de Matran

Le Conseil des parents - composé d'une majorité de parents d'élèves, de la direction de l'école, d'un représentant du Conseil communal et d'un enseignant - permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement scolaire et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général, et peut remplir des tâches en lien avec la vie de l'établissement, telles qu'organiser différentes actions ou activités. Il est également consulté par les autorités communales dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Il n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle.

Le cercle scolaire d'Avry-Matran comprend deux Conseils des parents, à savoir un Conseil des parents pour l'établissement scolaire de Matran, et un autre pour l'établissement scolaire d'Avry. Lorsqu'ils se réunissent ensemble, ils forment le Conseil des parents du cercle scolaire d'Avry-Matran. Les informations ci-dessous ne concernent que le Conseil des parents de l'école de Matran.

Membres

Président	José Filipe Magano Branco
Conseil communal	Simon Gabaglio
Rep. corps enseignant	Martine Dumolard
Adjoint de la direction	Thierry Genoud (année scolaire 24-25)
Adjoint de la direction	Cédric Golay (année scolaire 25-26)
Membre	Tiffany Barras
Membre	Sahbi Bouassida
Membre	Caroline Frossard
Membre	Valérie Stephan

En 2025, le Conseil des parents s'est réuni à quatre reprises. En plus de ses activités traditionnelles telles que le soutien apporté aux enseignants lors de la St-Nicolas des classes, visite au camp de ski, tenue d'un petit stand (boissons, gâteaux) le dernier jour d'école, le Conseil des parents a également organisé un sondage sur l'utilisation des écrans, d'appareils connectés et des réseaux sociaux dont les résultats sont encore disponibles sur notre site. Le Conseil des parents est également représenté au sein de la commission de bâtisse de l'école.

Aide aux devoirs

La commune offre un service d'aide aux devoirs aux enfants ayant des difficultés scolaires attestées par leur enseignant. Durant l'année scolaire 2024-2025, le soutien scolaire a été assuré par trois personnes, prioritairement des étudiants se destinant à une formation pédagogique. Depuis l'automne 2025, ce sont quatre jeunes qui assurent cinq périodes d'aide aux devoirs par semaine.

AES

L'accueil extrascolaire (AES) propose un service d'accompagnement en dehors des horaires de l'école pour les enfants du cercle scolaire d'Avry-Matran. Depuis l'été 2022, l'offre d'accueil pour les enfants scolarisés dans le cercle scolaire a été élargie, et l'AES est désormais ouvert durant une partie des vacances scolaires : avant la rentrée scolaire, une semaine durant les vacances d'automne, une semaine à Pâques et une semaine en juillet. Pendant les vacances scolaires, les enfants accueillis à l'AES profitent d'activités en extérieur, telles que des visites au jardin botanique et au Musée d'histoire naturelle, une journée au lac ou à la piscine, ou encore des excursions en forêt.

Dès la rentrée 2025/2026, 70 enfants étaient inscrits à l'accueil extrascolaire contre 56 à la rentrée précédente (augmentation de 25 %). Certaines périodes affichent plus de 40 enfants, ce qui a nécessité l'ouverture d'un nouveau local d'accueil auprès de bâtiment de l'Arney pour deux, puis trois périodes de midi. L'équipe d'encadrement a ainsi dû passer de cinq à sept personnes dont une apprentie qui se répartissent environ 122 heures de travail hebdomadaires.

Transport scolaire

Durant l'année 2025, la nécessité de transporter des élèves matranais vers l'établissement scolaire d'Avry-sur-Matran s'est poursuivie. La commune de Matran a confié le mandat d'effectuer ledit transport scolaire aux TPF. Dès la rentrée 2025, 30 élèves de Matran ont suivi leur scolarité sur le site scolaire d'Avry. Les arrivées en cours d'année ont même nécessité que la commune mandate un second transporteur les lundis et mardis matin pour assurer les déplacements de tous les élèves sans doubler les trajets.

ORDRE PUBLIC

Police intercommunale ACoPol



En 2025, l'ACoPol a fêté ses 20 ans et, pour célébrer ce chaleureux événement, les collaborateur-trices ont ouvert leurs portes au public le 31 août 2025.

A la fin de l'année 2024, elle a acquis un nouveau logiciel permettant la gestion et le suivi de manière précise des interventions effectuées par le corps de police. Ces interventions sont réparties en trois catégories à savoir, missions de prévention, de répression ou diverses.

Missions de prévention :

3'367 actions préventives ont été effectuées en 2025 (508 sur le territoire matranais). Parmi ces actions ils recensent notamment :

- **220** interventions, comprenant des alarmes incendie, des dérangements techniques, des dispositifs coordonnés par la gendarmerie, ainsi que des alarmes « Fribourg Cœur » ;
- **456** missions liées à la sécurité routière ;
- **256** requêtes émanant des administrations communales ;
- **476** prestations fournies en faveur des écoles ;
- **1'910** missions en faveur de la sécurité publique.

Missions de répression :

1'808 prestations à caractère répressif ont été réalisées en 2025 (21 pour la commune de Matran) dont on peut citer en particulier les suivantes :

- **61** infractions liées à des animaux domestiques ;
- **1'574** contrôles répressifs liés au stationnement ;
- **47** interventions liées à la mise en fourrière de véhicules ;
- **660** dénonciations.

Missions diverses :

819 diverses missions ont été accomplies en 2025 (31 à Matran), on compte notamment :

- **52** notifications d'actes officiels ;
- **139** objets trouvés enregistrés ;
- **228** enquêtes menées leurs services.

Police du feu – Bataillon Sarine

L'année 2025 a été marquée par une stabilisation des structures, une qualité d'engagement confirmée et la préparation de projets stratégiques destinés à renforcer le dispositif de secours du district.

Le Bataillon Sarine, composée de huit compagnies, a assuré ses missions avec professionnalisme. Le nombre d'interventions a connu une légère diminution, tandis que l'engagement humain est resté très élevé avec plus de 6'600 heures consacrées aux opérations et plus de 24'000 heures dédiées à l'instruction et à la formation continue.

L'année 2025 a également permis de consolider les collaborations entre partenaires du domaine sécuritaire et sanitaire, ainsi que de développer de nouvelles synergies entre le Bataillon et le Service des ambulances de la Sarine. Plusieurs manifestations et engagements particuliers ont mis en lumière la disponibilité et le savoir-faire des équipes.

Le Bataillon Sarine en quelques chiffres :

Le bataillon compte **plus de 600 sapeurs-pompiers**

Le bataillon effectue **plus de 550 missions par an**

Le bataillon est équipé de **plus de 50 véhicules pompiers.**

Le texte ci-dessus est tiré du rapport de la Direction Secours de la Sarine



CULTURE

Les Rencontres de folklore internationales

Le 20 août 2025, les communes d'Avry et de Matran mis à disposition l'aula du CO de Sarine Ouest pour accueillir les Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI), dans le cadre de leur volonté de décentraliser la manifestation. Cette édition 2025 des RFI marquait le 50^{ème} anniversaire de cette manifestation populaire.

A cette occasion, le public a découvert deux groupes folkloriques représentant deux cultures bien différentes. La soirée a débuté avec FS ZEMPLÍN, un ensemble folklorique fondé en 1957 à Michalovce, dans l'est de la Slovaquie. Il représente la culture traditionnelle slovaque, avec un accent particulier sur la région du Zemplín. Il est considéré comme l'un des meilleurs groupes folkloriques du pays. Le folklore slovaque se caractérise par son dynamisme, sa diversité et la richesse de ses costumes, chants et instruments, qui varient d'une région à l'autre. FS ZEMPLÍN était accompagné d'instruments à cordes exceptionnels, dont le célèbre cimbalom traditionnel à cordes frappées.



En seconde partie, cap sur les Philippines avec l'ensemble PARANGAL. Ce groupe se distingue par un travail exemplaire de préservation des traditions en dehors du pays d'origine. PARANGAL nous a amené le patrimoine culturel de différentes communautés insulaires : les Subanen de Lapuyan, les Tausug de Jolo, les Meranao de Lanao del Sur, et les Kalinga de la région autonome de la Cordillère. Non colonisée par les Espagnols, cette société est organisée en groupes

endogames issus d'alliances des ethnies Budong. La variété et la richesse des répertoires de PARANGAL sont éblouissantes.



Coriolis Infrastructures

Fondée en 1999, Coriolis Infrastructures est une association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg.

L'association est constituée et financée par six communes membres sur les dix communes que compte l'Agglomération :

Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran.

Le but de cette association est notamment l'exploitation et l'entretien de la salle de spectacles « Équilibre » à Fribourg et du centre de création scénique « Nuithonie » à Villars-sur-Glâne.

L'association subventionne également d'autres infrastructures culturelles régionales dans l'Agglomération de Fribourg (la Maison des Artistes, Fri-Son, le Nouveau Monde, Kunsthalle Friart, la Tour Vagabonde, le Belluard Bollwerk International, le Bilboquet, etc.).

L'association est présidée par Mme Lise-Marie Graden, Préfète du district de la Sarine. Elle est gérée par un comité de direction constitué d'un/e conseiller/ère communal/e par commune membre, ainsi que d'une assemblée des délégués composée de 22 membres.

Les ressources annuelles de l'association proviennent principalement des six communes membres, à raison de CHF 32.50 par habitant au maximum (environ CHF 2 millions), et de l'apport du Casino de Fribourg, qui verse à l'association une participation représentant le 12,5 % de son produit net des jeux (env. CHF 1 million)

La commune de Matran étant membre de cette association, les citoyens et citoyennes matranais/es peuvent bénéficier d'une réduction de 15 % à 30 % sur l'achat d'un abonnement, selon le nombre de spectacles choisis.



SPORTS ET LOISIRS

La commune de Matran propose un vaste choix d'activités pour le divertissement de ses habitants.

Les sociétés locales

Les sociétés locales membres de l'UIS (Union Inter-Sociétés de Matran) :

ACPM Amicale des coureurs à pied
Amicale des Vétérans du FC Matran
CTT Club Tennis de Table de Matran
Fit-Gym
HC ZigZag Matran
Musique l'Avenir Avry-Matran
Paroisse St-Julien
Sarine Basket
Ski Team Matran

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Au Chœur d'Avry-Matran
FC Matran
Gym-Aînés
Jeunesse de Matran
Omnisports Matran
Vélo-Club Fribourg
Ski-Club

Ces diverses sociétés organisent tout au long de l'année des manifestations ou activités pour la population. Elles ont notamment participé en grand nombre à la première édition de Matr'en Fête.

Compte tenu notamment de la disparition annoncée des lotos dans la salle de Matran, l'Union inter-sociétés a décidé sa dissolution lors de son assemblée du 24 juin 2025. Depuis lors, l'administration communale se charge de la tenue à jour du calendrier des manifestations locales et de tenir publiques les coordonnées principales des sociétés locales.



Sentiers pédestres

La commune de Matran est en collaboration avec les communes d'Avry, Cottens, Hauterive, La Brillaz et Neyruz pour l'élaboration et la mise à disposition de sentiers pédestres. L'objectif est d'harmoniser et de créer des liens entre les sentiers pédestres de la région. Sur le territoire de la commune de Matran, trois sentiers pédestres sont disponibles.

La Commission a pris connaissance et émis ses remarques sur le développement de la parcelle de l'école. Elle a organisé, en collaboration avec l'Agglo, une démarche participative avec les habitants de Matran pour connaître leurs souhaits sur la parcelle de plus de 20'000 m². Les écoles ont également pu donner leur avis, sous forme d'ateliers et de dessins.

La commune de Matran participe à la mise en place d'un réseau de parcours VTT dans le district de la Sarine. Ce projet est initié et piloté par Forêt-Sarine. L'ouverture de ces parcours a été inaugurée en automne 2023.

Manifestations villageoises

Durant l'année 2025, la commune et ses diverses commissions ont organisées un grand nombre de manifestations ouvertes à toute la population.

24 mai : Matr'en Fête

Cette manifestation organisée autour d'un grand marché printanier a également été l'occasion pour les habitants du village de rencontrer une grande majorité des sociétés locales, autour d'un stand ou en mouvement. La journée s'est poursuivie avec divers concerts et une fin de soirée animée par la Jeunesse de Matran.



28 septembre : Fête de la châtaigne

La ComIA et la Maison de Formation et d'Intégration (MFI) de Caritas ont invité la population à se réunir à l'occasion de la 3^e fête de la châtaigne qui fut à nouveau un beau succès pour les petits et les grands.



31 octobre : Matr'en Ciné – Spécial Halloween

Innovation pour Halloween à Matran. Une soirée d'horreur avec deux films adaptés. Un programme qui a réuni les petits monstres et les vieilles sorcières...



4 au 21 décembre : Fenêtres de l'Avent et Saint-Nicolas

Enfin, la population matranaise a eu 14 fois l'occasion de se retrouver et de partager un peu de chaleur humaine et de convivialité à la lueur des fenêtres ouvertes par les familles et organisations du village.

Encore une grande affluence le dimanche 7 décembre pour accueillir notre cher Saint-Nicolas, après un traditionnel cortège qui l'a conduit du café-restaurant « Le Tilleul » jusqu'au préau de l'école, où il nous a transmis un peu de sa grande sagesse avant de distribuer mandarines et biscômes aux petits et grands.



ECONOMIE ET TOURISME

Notre commune abrite un nombre important d'entreprises et de petites industries. En 2025, on compte 157 entreprises domiciliées sur notre territoire. Cela représente plus de 1'640 emplois, répartis comme suit : 0.4 % dans le secteur primaire, 49 % pour le secteur secondaire et 50,6 % dans le secteur tertiaire.

En janvier 2025, le Garden Centre Schilliger SA a fermé son magasin. En mai, l'Embuscade, un bistrot vivant, un endroit de passage, beaucoup de rencontres, où l'on vient par habitude, par envie, ou par hasard. Dans le centre commercial de Champs Fleuris, de nouvelles surfaces commerciales sont venues s'installer, il s'agit de Müller, Migros, Action, Kkiosk, Maxi Bazar et d'autres qui viendront compléter l'offre commercial.

La gestion de la répartition du territoire industriel, ainsi que le tourisme sont confiés à l'Agglomération de Fribourg.



AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET SENIORS

Service social de Villars-sur-Glâne

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Matran est affiliée au service social de la commune de Villars-sur-Glâne. Le service social vient en aide aux personnes dans le besoin par des actions de conseil, de soutien dans les démarches administratives et d'aide financière.

De ce fait, M. Dominique Chenaux est membre de la Commission sociale de Villars-sur-Glâne.

MFI de Caritas

La MFI (Maison de Formation et d'Intégration) de Caritas est gérée par Caritas depuis 2018. Elle accueille principalement des familles ayant reçu un permis B. Elles sont présentes à Matran pour une durée de 6 mois. Durant ce laps de temps, les migrants reçoivent des conseils sur la vie quotidienne en Suisse, suivent des cours civiques, de langue etc.

Après 6 mois, ces familles trouveront des appartements pour se loger.

La commission d'intégration et d'accompagnement a été constituée établir un lien entre les migrants et la population de Matran.

De nombreuses activités sont organisées pour favoriser l'intégration des migrants, telles que :

- Le tour du village permet de découvrir les infrastructures de la commune.
- La visite du musée du Laténium à Marin a permis aux pensionnaires de la MFI de découvrir quelque peu notre canton.
- Une sortie à la Neige a eu lieu au Lac-Noir
- Dans le but de réunir les habitants de Matran et les réfugiés, la ComIA et Caritas ont organisé la fête de la châtaigne le 28 septembre. Près de 240 personnes y ont participé dans un esprit festif et convivial.

Activités pour les aînés

La commission des seniors de Matran a siégé onze fois en 2025. Le principal fils rouge de la commission est le rapport « Seniors+ ». Ce rapport est consultable sur le site internet de la commune de Matran. 63 propositions d'activités ont été listées. Elles sont développées durant la législature 2021-2026.

Le Noël des aînés a été organisé en 2025 par la Commission des seniors en collaboration avec la société de gym dames « Fit-Gym » et la société de jeunesse. 115 personnes ont participé à cette journée où le Saint-Nicolas est venu apporter sa bonne parole. Les enfants de la CoJu sont également venus régaler les papilles avec les biscuits confectionnés le matin même. La fanfare d'Avry a animé l'apéritif avec un récital très apprécié.

L'organisation du repas gourmand des aînés est un succès. Chaque mois ceux-ci peuvent se retrouver autour d'un repas au restaurant du Tilleul et passer un moment convivial et sympathique.

Du mois d'avril au mois d'octobre, un après-midi de pétanque est organisé deux lundis par mois. Cette activité est très appréciée, et les joueurs passent un bon moment ensemble.

Les conférences organisées par la commission sont toujours aussi appréciées par les seniors.

Accueil de la petite enfance

La loi du 9 juin 2011 prévoit que les communes ou associations de communes évaluent tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte.

En fonction de l'évaluation des besoins, les communes proposent, soutiennent et subventionnent un nombre suffisant de places d'accueils préscolaire et extrascolaire. Pour ce faire, elles créent des structures d'accueil ou passent des conventions avec des structures d'accueil autorisés ou avec des associations faïtières. Les conventions portent sur l'ensemble ou sur une partie des places autorisées d'une structure.

La modification du règlement sur le subventionnement des places préscolaires a été effectué. La demande d'approbation a été soumise au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Une convention a été passée entre la commune de Matran et la crèche Matr'Envol pour le placement des enfants de la commune et les subventions accordées aux parents.

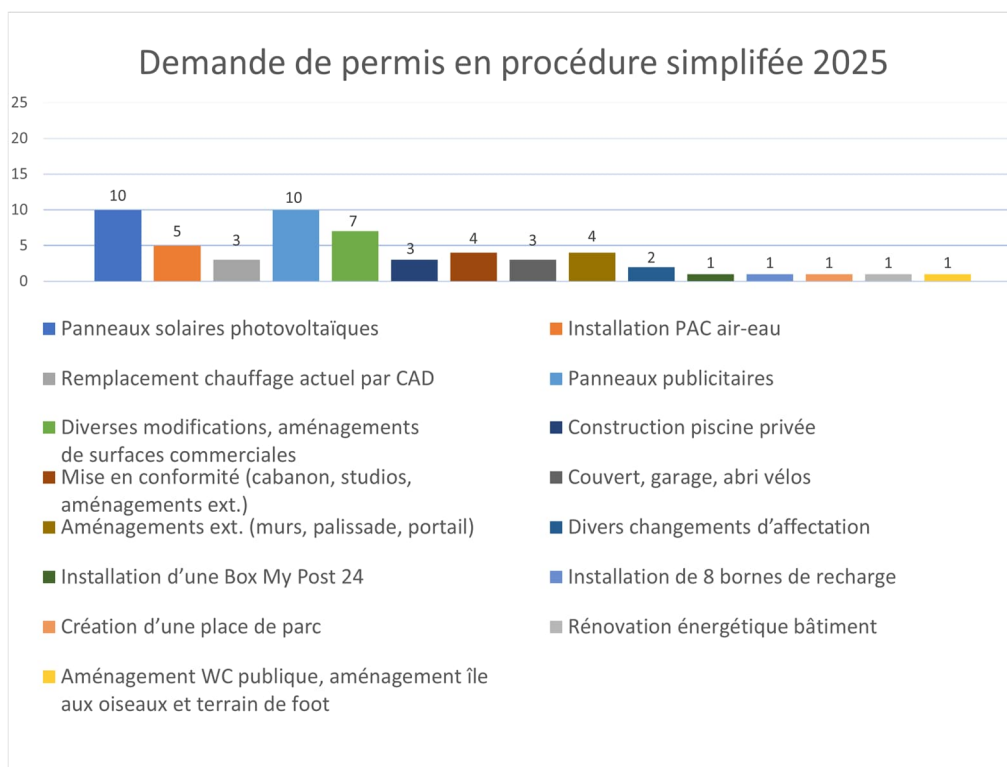
L'ouverture de la crèche Matr'Envol a eu lieu le 4 août 2025 avec la possibilité d'accueillir 36 enfants simultanés de 4 mois à 4 ans.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

Les constructions 2025 en chiffres

Demande de permis en procédure simplifiée

Type de travaux	Nombre
Panneaux solaires photovoltaïques	10
Installation PAC air-eau	5
Remplacement chauffage actuel par CAD	3
Panneaux publicitaires	10
Diverses modifications, aménagements de surface commerciales	7
Construction piscine privée	3
Mise en conformité (cabanon, studios, aménagements ext.)	4
Couvert, garage, abri vélos	3
Aménagement ext. (murs, palissade, portail)	4
Divers changements d'affectation	2
Installation d'une Box My Post 24	1
Installation de 8 bornes de recharge	1
Création d'une place de parc	1
Rénovation énergétique bâtiment	1
Aménagement WC publique, aménagement île aux oiseaux et terrain de foot	1
TOTAL	56



Demande de permis en procédure ordinaire

Type de travaux	Nombre
Construction de deux silos tours	1
Pose nouvelles conduites de chauffage à distance	2
Mise en séparatif le long du sentier de la Gare et réfection du chemin	1
Installation d'un centre de fitness	1
Centre commercial Matran-Centre, aménagement de surfaces	2
Rénovation de bâtiment, villa, restaurant	3
Projet d'immeuble d'activité	1
Aménagement d'un couvert existant	1
Démolition villa et construction de 2 groupes de 4 villas	1
Démolition villa et construction de 2 maisons d'habitation de 3 logements	1
Démolition centre Schilliger et construction des centres commerciaux XXXLutz et Mömax	1
TOTAL	15

Demande de permis en procédure ordinaire 2025



- Construction de deux silos tours
- Pose nouvelles conduites de chauffage à distance
- Mise en séparatif le long du sentier de la Gare et réfection du chemin
- Installation d'un centre de fitness
- Centre commercial Matran-Centre, aménagement de surfaces
- Rénovation de bâtiment, villa, restaurant
- Projet d'immeuble d'activité
- Aménagement d'un couvert existant
- Démolition villa et construction de 2 groupes de 4 villas
- Démolition villa et construction de 2 maisons d'habitation de 3 logements
- Démolition centre Schilliger et construction des centres commerciaux XXXLutz et Mömax

EAU POTABLE ET EAUX USEES

Eau potable

Depuis plusieurs années, la commune de Matran a mandaté la société SINEF à Givisiez pour la gestion de son réseau d'eau potable.

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2025, au total environ 141'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran à raison de 48 % du volume et par le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) pour 52 % du volume.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant la provenance de l'eau :

Ressource	Producteur	Type	Traitement	Part de distribution
Mueses	Matran	Nappe	Déferriération : Oxygénation et filtration rapide	48 %
Tuffière	Eau de Fribourg	Source	Ultraviolet	30 %
Hofmatt	Eau de Fribourg	Nappe	Ultraviolet	0.5 %
Station de Port-Marly (Lac de la Gruyère)	CEFREN	Surface	Pré-ozonation avec floculation Filtre à sable Ozonation Filtre à charbon actif Chloration (bioxyde de chlore)	10 %
Prouvin	Villars-sur-Glâne	Nappe	Ultraviolet ⁽¹⁾	3.5 %
Pont-Neuf	Villars-sur-Glâne	Source		2 %
Bouleyres	Gibloux	Nappe		6 %

⁽¹⁾ Traitement à l'entrée du réservoir de Villars-sur-Glâne

Au total, huit échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2025. Toutes les analyses effectuées étaient conformes aux normes en vigueur.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs moyennes de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable :

Paramètre	Valeur	Remarque
Dureté totale	24 degrés français	Eau moyennement dure
Teneur en nitrate	2 mg/l	La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Eaux usées

Durant l'année 2025, différents travaux d'assainissement du réseau d'eaux usées, y compris certains travaux d'adduction d'eau potable, ont continué d'avoir lieu, notamment la mise en séparatif de certains tronçons, respectivement la réparation de conduites défectueuses.

Les eaux usées de la commune de Matran sont évacuées directement à la STEP de Villars-sur-Glâne et les eaux pluviales dans les ruisseaux de la Tire et du Bugnon, ainsi que dans les rivières de la Bagne et de la Glâne.

Pour chacun des tronçons assainis, une réception caméra a été faite.

Liste des travaux réalisés :

Localisation	Tronçon	Motif	Intervention	Entreprise	Bureau ingénieur
Sentier de la gare - Millénium	Nouveau collecteur	Mise en séparatif	Pose des immeubles de la Maison-Neuve au giratoire de la route de l'Ecole	Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs
Route de l'Ecole	Divers	Assainissement conduite eau potable. Traversée de collecteurs EU-EC	Remplacement intégral	Brodard et Fils SA	Bureau Fuchs
Route de la Forge – Route de la Scie		Mise en séparatif	Remplacement intégral	Brodard et Fils SA + JPF Construction SA	Bureau Fuchs

MOBILITE

Le 11 décembre 2025 la nouvelle halte Avry-Matran était enfin inaugurée, ceci sans que la cadence à quatre bus par heure de la ligne 11 ne soit remise en cause. Dans le même temps le chemin d'accès en mobilité douce faisant le lien avec le village était mis en service, tout comme le premier tronçon dans notre région de la future Transagglo. La réalisation de la liaison avec Villars-sur-Glâne devrait démarrer en 2026 pour être livrée en 2027.

Le chantier de la jonction autoroutière avance selon le planning et devrait être terminé dans les temps. Cette jonction intégrera deux arrêts de bus desservant les zones commerciales de Champs-Fleuris et de la Cornache ainsi que des cheminements piétonniers sécurisés.

Des discussions ont été initiées avec l'Agglomération de Fribourg à qui succèdera l'Association Régionale Sarine (ARS) et la commune voisine de Neyruz en vue de la création d'une nouvelle ligne de bus passant par la Route cantonale et les centres commerciaux, éventuellement avec crochet par Neyruz, avant de rejoindre la nouvelle halte Avry-Matran.

L'amélioration des conditions de mobilité tant routière, ferroviaire, en transports publics ou dite douce à pied ou à vélo reste l'objectif principal des autorités dans ce domaine.

Le règlement communal pour la promotion de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables révisé fin 2023 offrant entre autres une aide incitative lors de l'achat d'abonnements Frimobil et CFF continue de rencontrer un vrai succès. Par ailleurs, le système de réservation de billets « communaux » mis en place par les CFF fonctionne à la satisfaction des usagers.

Le garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla SA met toujours, une voiture électrique en autopartage à disposition des citoyennes et des citoyens devant l'administration communale. Elle peut être réservée facilement par le biais d'une application simple d'utilisation. L'usage de cette offre reste un signe fort pour l'avenir, comme alternative à la propriété individuelle de véhicules motorisés.



Source : Agglomération de Fribourg

CIMETIERE

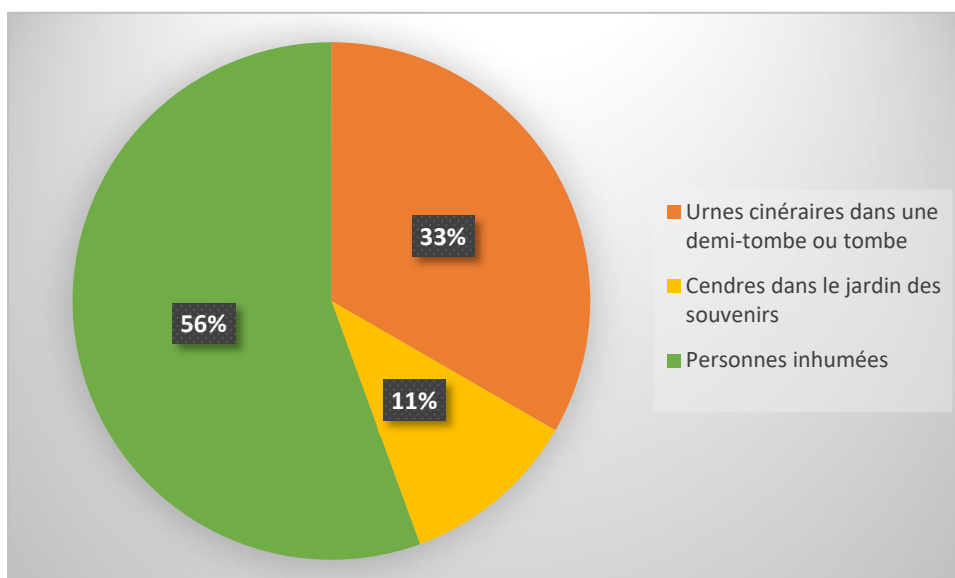


Le cimetière de Matran est le lieu officiel d'inhumation et de dépôt de cendres des communes de Matran et Avry. Sous certaines conditions, des personnes non domiciliées dans l'une des deux communes peuvent être accueillies au cimetière moyennant une taxe d'entrée, généralement des membres d'une famille domiciliée dans l'une des deux communes.

En 2025, le cimetière de Matran a accueilli 9 défunts :

- 1 urne cinéraire déposée dans une nouvelle demi-tombe ;
- 2 urnes cinéraires déposées dans une tombe ou une demi-tombe existante ;
- Cendres de 1 urne cinéraire déposée au jardin du souvenir ;
- 5 personnes ont été inhumées.

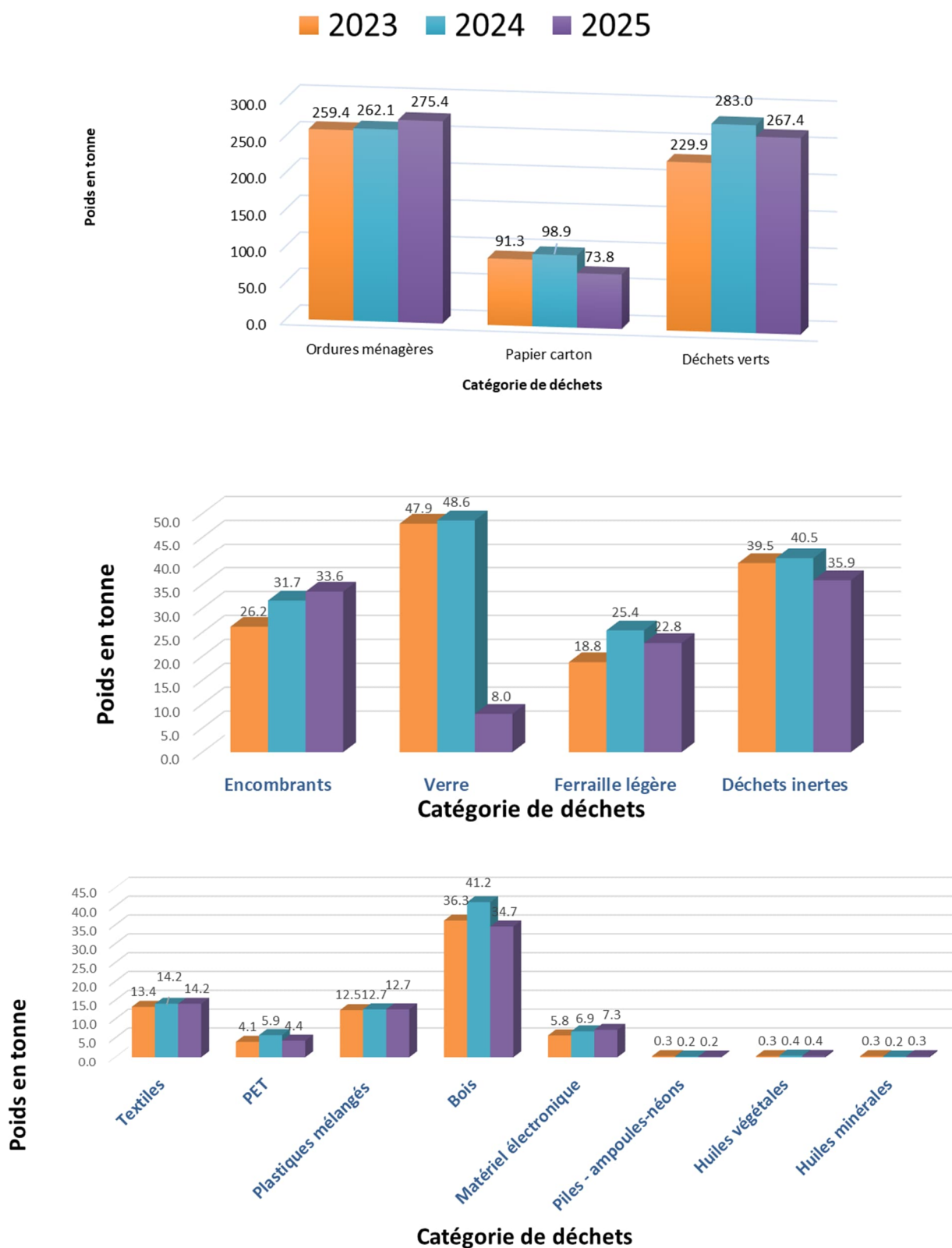
44 % des défunts ont été incinérés.



DECHETS MENAGERS ET VOIRIE

Déchets ménagers

Sur les graphiques ci-dessous, se trouve un comparatif du poids en tonne par catégorie de déchets pour les années 2023 à 2025.



Voirie et conciergerie

L'équipe de voirie comprend trois collaborateurs à temps complet et en règle générale un apprenti. En 2025, elle a eu un apprenti toute l'année. Elle est active dans de nombreux domaines et a effectué **6'485.75 heures** de travail en 2025. Chaque semaine, les collaborateurs remplissent une feuille relative à leur travail, ce qui permet ensuite à la caisse communale de ventiler leur salaire dans les différents services. Dans le détail, voici les heures de travail réalisées dans les différents services :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées en 2025	Nombre d'heures effectuées en 2024
Ecole	183.00	616.50
AES	54.00	30.50
Halle de gym	83.50	107.75
Autres bâtiments	409.00	371.00
Installations sportives	497.75	551.50
Routes	4'168.50	3'797.30
Service hivernal	124.50	212.50
Eau potable et eaux usées	65.50	23.50
Déchetterie	249.75	120.50
Cimetière intercommunal	143.00	159.25
Sentiers pédestres	507.25	588.90
TOTAL	6'485.75	6'579.20

L'équipe de conciergerie comprend deux collaborateurs et l'apprenti agent d'exploitation. Un des collaborateurs effectue également des heures à la déchetterie communale. Ils ont réalisé **2'410.40 heures** dans les bâtiments suivants :

Dicastères	Nombre d'heures effectuées en 2025	Nombre d'heures effectuées en 2024
Ecole	1'144.40	1'272.25
Halle de gym	506.00	538.25
AES	293.75	300.25
Administration	188.25	263.30
Routes	15.50	46.00
Déchetterie	262.50	0.00
TOTAL	2'410.40	2'420.05